

# RÉFLECS D'UN GNIAFF...

## Nouveaux bagnes!

C'est le progrès bourgeois: la société actuelle construit des bagnes, comme l'araignée tisse sa toile, - à peine y en a-t-il un de mis en fonctionnement que les jean-foutre s'alignent pour en créer de nouveaux.

Qui donc connaît les *Exclus de l'armée*?

Peu de personnes assurément, car c'est, une invention aussi infecte que récente: elle remonte au mois de novembre dernier.

Les *Exclus de l'armée* sont parqués à Toulon, Brest et Cherbourg, dans les prisons militaires. Ces trois villes ont été choisies avec intention crapuleuse: les grosses légumes savent que chez les vieilles brutes de l'administration et de la chiourme de ces patelins les traditions des bagnes n'ont pas dû disparaître avec eux, - aussi espèrent-ils les faire revivre sans trop de peine.

Ces malheureux exclus sont des pauvres bougres qui ont ramassé une condamnation infamante; dès lors, les voilà pris dans l'engrenage du malheur! Puisqu'ils ont été une première fois victimes de la maudite organisation sociale, ils le seront à perpète. Autrefois, on les considérait comme indignes d'être Soldats et on leur fichait la paix. Aujourd'hui, on les enrégimente, kif-kir les frères et amis, car le maboulisme militaire règne en maître: tout le monde est soldat, depuis 20 ans jusqu'à 45, - c'est le triomphe des culottes de peau!

Au mois de novembre dernier, à propos de bottes, sans avertissement préalable, une lubie ministérielle a décrété l'application de la loi de 1889, concernant les *Exclus*.

Pourquoi avait-on attendu près de six ans pour mettre en vigueur cette loi dégueulasse? Serait-ce qu'on la trouvait ignoble?

Y a un peu de tous les âges parmi les *Exclus*: on y colle tous ceux qui, au moment de leur condamnation, avaient peu ou prou de service militaire à faire ou à finir. En novembre, on rafla des pauvres bougres qui, se croyant libérés de tout, étaient mariés et pères de famille.

Que deviennent les gosses pendant que les papas sont au bagne? Ça, la gouvernance s'en tamponne le coquillard!

Les *Exclus*, convoqués pour être soldats, s'imaginaient être collés à la caserne. C'était d'autant plus normal qu'on n'a plus rien à leur reprocher car, pour parler l'argot des jean-foutre «ils ont payé leur dette à la société». Pas du tout! Arrivés à destination, on les boucla à la prison militaire et on opéra à leur égard comme envers des condamnés.

De quel droit?

Il ne suffisait donc pas que les juges instructionneurs soient munis du pouvoir de nous embastiller, qu'ils aient sous forme de «*mandat d'arrêt*» des foulititudes de lettres de cachet à leur disposition; voici qu'on donne le droit à des galonnards de fourrer en prison, sans motif aucun, des pauvres types qui ont une «*tache*».

Ah ça mais, en quel cochon de siècle vivons-nous?

Ça nous ramène tout droit à la barbarie crétine et à la théorie des châtiments éternels.

Parce que, sous l'influence de conditions sociales mauvaises, un homme a fauté, - malgré qu'il soit passé en jugerie et qu'il ait fait son temps de réclusion, il n'est pas quitte! Toujours et toujours les dirigeants le tiennent pour criminel.

Jusqu'ici, on s'était contenté de faire, dans la vie courante, une situation intenable à ce malheureux: un tas d'idiots lui rendaient l'existence affreuse et insupportable en se garant de lui et en le montrant du doigt.

Ce supplice n'était pas suffisant, on l'a perfectionné: maintenant, les galonnards agrippent le pauvre bougre et, sous prétexte qu'il est exclu de l'armée, ils le foutent au clou.

Et foutre, y a pas d'équivoque: c'est bien la prison, avec toutes ses dégoûtations, qu'on fait subir aux exclus.

A leur arrivée à Toulon, la centaine de victimes qui sont de la fournée furent amenées à la prison, puis introduits dans la salle de fouille et fouillées et trifouillées sur toutes les coutures: on leur rafla galette, bijoux, couteaux et autres bricoles, après quoi on leur fit endosser des frusques de prisonniers.

Un seul point les différencie des condamnés, c'est que, le dimanche, s'ils ont été bien lèche-culs pendant six semaines, on les autorise à sortir en ville quelques heures. Mais c'est tout un arya pour obtenir une pareille autorisation! Chaque dimanche une douzaine à peine obtiennent la permission - et ils doivent être rentrés à six heures du soir.

Leur bouloitage est tout pareil à celui des prisonniers ordinaires, - c'est-à-dire qu'ils pâtissent de la faim plus souvent qu'à leur tour. D'autant plus que ceux qui reçoivent du pognon de chez eux n'ont droit qu'à vingt sous par semaine; avec ça ils doivent payer leur bon de tabac, leur savon, papier à lettre, timbres, etc...

Les babillardes qu'ils reçoivent sont décachetées par les garde-chiourmes et ils ne peuvent les lire qu'en présence d'un surveillant.

Je n'en finirais pas si je voulais énumérer à queue leu-leu toutes les vacheries qu'on fait subir à ces pauvres bougres.

J'en ai assez dégoisé pour que les frangins qui n'ont pas du pissat de richard dans les veines serrent les poings et bouillonnent de colère...

«*Pourquoi les Exclus acceptent-ils leur triste sort?*» allez-vous demander.

Pourquoi?... Pourquoi!...

Parce qu'ils sont pris dans l'engrenage et qu'ils ne voient pas d'issue pour en sortir.

Quoique ça, il ne faut pas croire qu'ils plient l'échine sous les avanies sans essayer de se redresser. Foutre non!

L'autre semaine, les *Exclus de Toulon* ont usé de la résistance passive; peut-être bien que s'ils avaient eu le choix, ils auraient, préféré user de résistance active, mais étant donné la férocité du code militaire, ça leur aurait coûté trop cher: ils ont donc agi avec prudence, y a pas à les en blâmer.

D'ailleurs, avec la résistance passive, on peut faire bougrement de choses: en Russie et en Hollande, y a des gas délurés qui ont l'horreur du militarisme, seulement au lieu de jouer de la fille de l'air et de désertier, ils se laissent conduire à la caserne et refusent de faire quoi que ce soit.

Si on leur colle un flingot dans les pattes, ils le laissent tomber.

Si on leur commande «*par file à droite*» ou «*en avant marche*», ils restent immobiles et ne bougent pas plus qu'un poteau télégraphique.

C'est de ce truc qu'ont usé les *Exclus de Toulon*.

Mercredi matin, quand, à six heures, les garde-chiourmes se présentèrent pour conduire les pauvres

bougres aux travaux (car ils sont quasiment aux travaux forcés), les exclus ne bougèrent pas et tournèrent le dos aux birbes.

Pas un mot, pas un murmure, pas un geste, - inertie complète!

Les brutes galonnées en furent comme des tomates; illico, on alla requérir toutes les culottes de peau supérieures, plus une vingtaine de gendarmes, afin de fiche à la raison des récalcitrants qui ne récalcitraient pas.

Après un espatrouillant remue-ménage, les *Exclus* ont expliqué leurs désirs: ils réclament d'être traités en hommes.

Les galonnards leur ont fait de belles promesses et les ont engagés a se ré-atteler au turbin. Les pauvres types se sont laissés convaincre par les palabres mielleuses de ces cocos et ont recommencé à bûcher avant que leur sort ait été amélioré.

Si, dans la vie civile, les malheureux étaient électeurs, y a belle lurette que quelque bouffe-galette aurait réclamé pour eux, afin de se faire un tantinet de réclame. Mais, comme ils sont «*exclus*» de tout, et que les députés ne marchent jamais pour la peau, pas un de ces sacrés représentants du peuple n'a jugé bon de se décarcasser en leur faveur.

Pour ce qui est de nous autres, bons bougres, le triste sort que les charognards de la haute font endurer aux *Exclus de l'armée* nous est une preuve, ajoutée à mille autres, que la République bourgeoise est un régime aussi despotique que tous ceux qui l'ont précédé.

Y a encore des jobards qui s'imaginent que tout le mal dont nous souffrons vient de ce que la République gouverne avec toute la pourriture légale que lui ont laissé l'Empire et la Royauté.

Pauvres couillonnesses, ouvrez donc les quinquets et vous verrez que c'est pas ça du tout!

La République actuelle est un régime barbare et infect, non pas parce qu'elle gouverne avec telles ou telles lois, mais uniquement parce quelle gouverne!

A preuve que la loi qui condamne à la prison militaire des homme qui, tels les *Exclus*, n'ont plus rien sur la conscience n'est pas une loi impériale, ni royale, mais tout simplement une loi républicaine, pondue en 1889, - l'année du centenaire de la prise de la Bastille!

**Le Père Peinard.**

-----